

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Mai 2026



Sommaire

Préambule	3
1. Évolution et principales caractéristiques de la population résidente.....	4
1.1. La population de la Principauté se rapproche des 39 000 personnes en 2025.....	4
1.2. Plus de quatre habitants sur dix résident à Monte-Carlo et à La Rousse.....	5
1.3. Une répartition hommes-femmes qui tend vers la parité.....	6
1.4. Une population résidente vieillissante.....	7
1.5. Un résident majeur sur deux est marié	9
1.6. Monégasques, Français et Italiens sont les trois principales nationalités.....	10
1.7. L'essor des communautés internationales au fil des recensements.....	11
1.8. Des caractéristiques démographiques qui varient selon la nationalité.....	13
1.9. Plus de 2 700 nouveaux résidents.....	14
1.10. Plus d'un tiers des résidents sont salariés sur le territoire de Monaco	16
1.11. Les crèches de Monaco accueillent quatre résidents de 2 ans et moins sur dix.....	17
2. Principales caractéristiques des logements.....	18
2.1. Plus de 22 500 logements recensés à Monaco en 2025	18
2.2. La grande majorité des logements de Monaco sont dans le secteur privé	19
Notes méthodologiques	20

Préambule

Le recensement de la population est un outil fondamental pour mieux connaître les caractéristiques démographiques et résidentielles d'un territoire. En Principauté de Monaco, cette mission statistique remonte à 1757 et s'est régulièrement modernisée depuis. Un cap important a été franchi en 2023, avec l'adoption d'une nouvelle méthode de recensement fondée sur l'exploitation de sources administratives, dite « basée sur les registres », en lieu et place des enquêtes traditionnelles de terrain.

Cette évolution méthodologique, validée par le Conseil Scientifique de la Statistique et des Études Économiques, le Gouvernement et le Palais Princier, marque une avancée majeure : elle permet désormais une actualisation annuelle des données démographiques de la population résidente, améliorant ainsi leur disponibilité et réduisant les coûts opérationnels.

Ce rapport, relatif à l'année 2025, s'inscrit dans la continuité de ce dispositif et correspond à la troisième année de mise en œuvre de la nouvelle approche statistique. Il met en évidence les principales évolutions démographiques observées et confirme la consolidation progressive de cette dernière. Les comparaisons avec les résultats issus de l'ancienne méthode doivent toutefois être interprétées avec prudence, en raison de la rupture méthodologique intervenue en 2023.

1. Évolution et principales caractéristiques de la population résidente

1.1. La population de la Principauté se rapproche des 39 000 personnes en 2025

La Principauté de Monaco a connu de nombreuses évolutions depuis le premier recensement de 1757, notamment territoriales. Ces événements se répercutent sur la taille de la population au fil des siècles ainsi que sur la fréquence des recensements, réalisés tous les cinq à dix ans entre 1861 et 2023 et annuellement depuis.

Figure 1. Évolution de la population résidente de 1757 à 2025

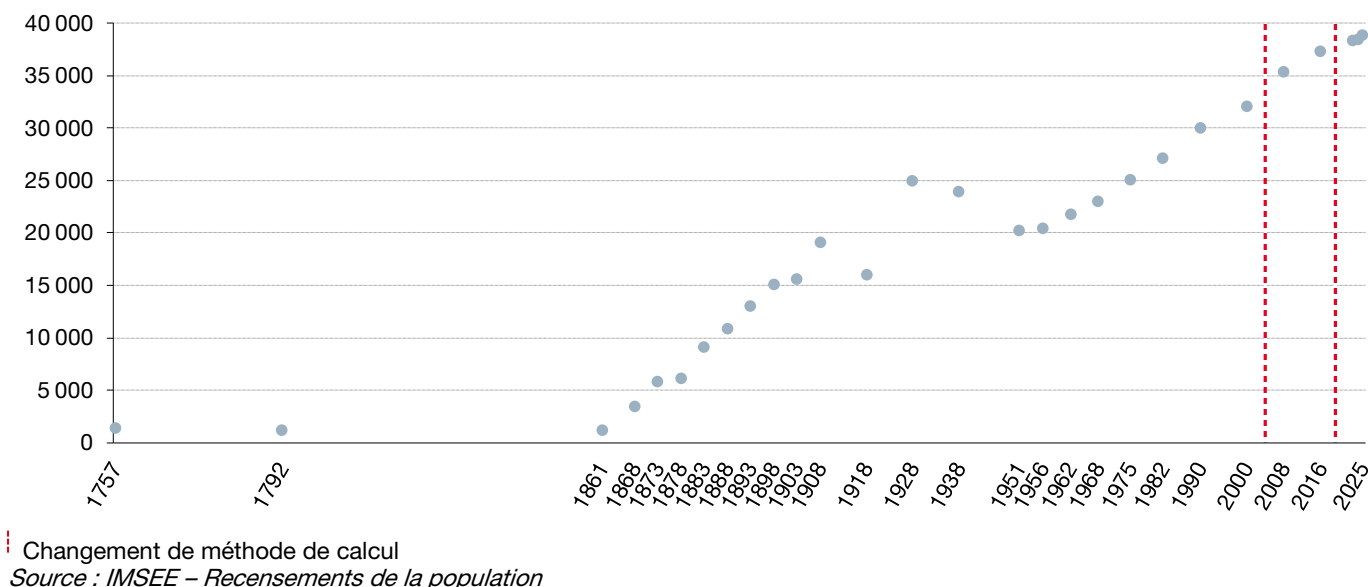
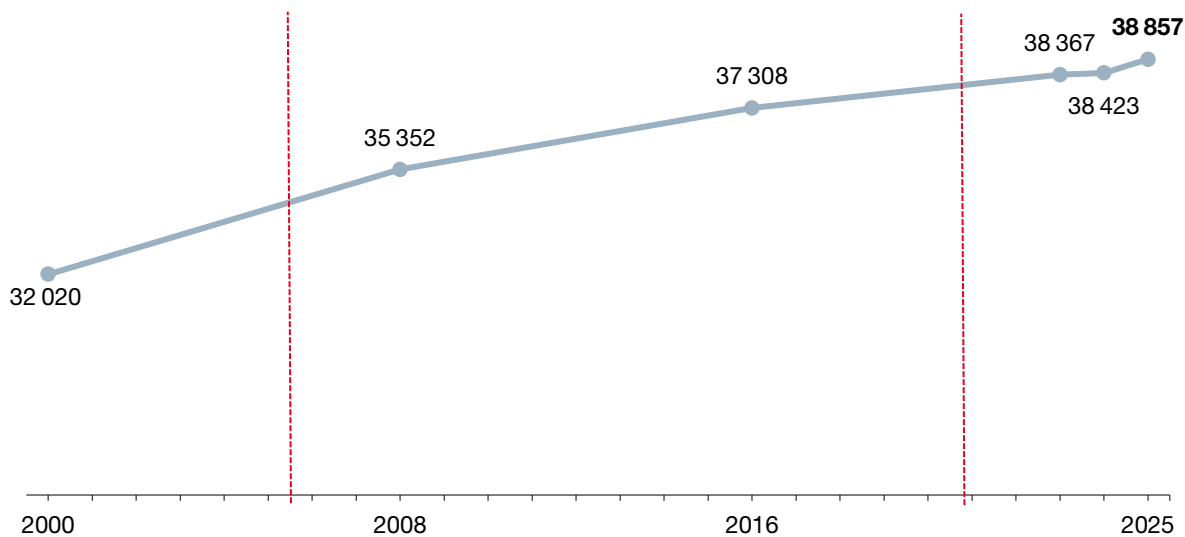


Figure 2. Évolution de la population résidente de 2000 à 2025



Au 31 décembre 2025, la Principauté de Monaco compte 38 857 résidents, soit 434 personnes de plus qu'un an auparavant (+1,1 %).

La population a progressé de près de 7 000 habitants depuis 2000 et a quasiment doublé depuis 1951.

1.2. Plus de quatre habitants sur dix résident à Monte-Carlo et à La Rousse

Le territoire exigu de la Principauté affiche une densité moyenne de 18 681 habitants par km².

Monaco est administrativement découpé en quartiers ordonnancés¹, chacun présentant des spécificités propres. La taille de la population résidente est très variable d'un secteur à l'autre.

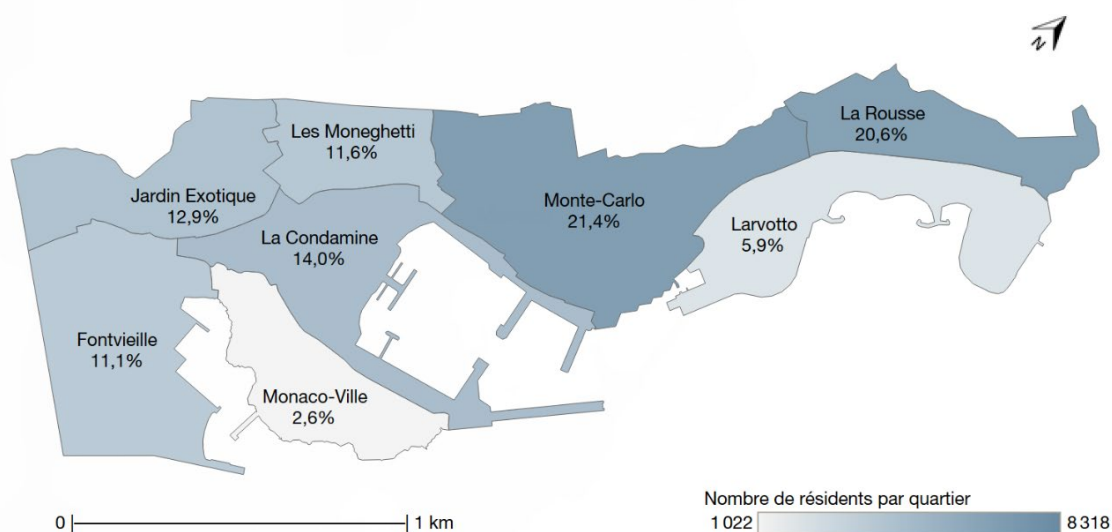
Tableau 1. Nombre de résidents par quartier en 2025

	Nombre de résidents	Répartition
Monte-Carlo	8 318	21,4%
La Rousse	7 992	20,6%
La Condamine	5 446	14,0%
Jardin Exotique	4 997	12,9%
Les Moneghetti	4 498	11,6%
Fontvieille	4 297	11,1%
Larvotto	2 287	5,9%
Monaco-Ville	1 022	2,6%
Total	38 857	100%

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Monte-Carlo regroupe plus de 8 300 habitants, suivi de La Rousse avec près de 8 000 résidents. À eux deux, ces quartiers concentrent plus de quatre habitants sur dix.

Figure 3. Répartition des résidents par quartier en 2025



Note : Les quartiers sont ceux définis par l'Ordonnance Souveraine n°4.481 du 13 septembre 2013. Le « Ravin Sainte-Dévote » a été intégré au quartier « Les Moneghetti ».

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Avec un peu plus de 1 000 habitants, Monaco-Ville est le quartier le moins peuplé de la Principauté (2,6 %), suivi par le Larvotto (2 287 résidents soit 5,9 % de la population).

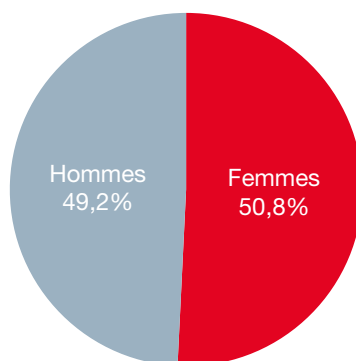
Les quartiers de la Condamine et du Jardin Exotique comptent respectivement 5 446 et 4 997 résidents, soit 14,0 % et 12,9 % des habitants. De leur côté, Les Moneghetti et Fontvieille présentent une population relativement similaire avec 4 498 et 4 297 résidents (un peu plus de 11 % chacun).

¹ Ordonnance Souveraine n° 4.481 du 13 septembre 2013

1.3. Une répartition hommes-femmes qui tend vers la parité

À l'instar des autres pays du continent européen, la population de la Principauté de Monaco présente une répartition hommes-femmes qui tend vers la parité depuis plusieurs décennies.

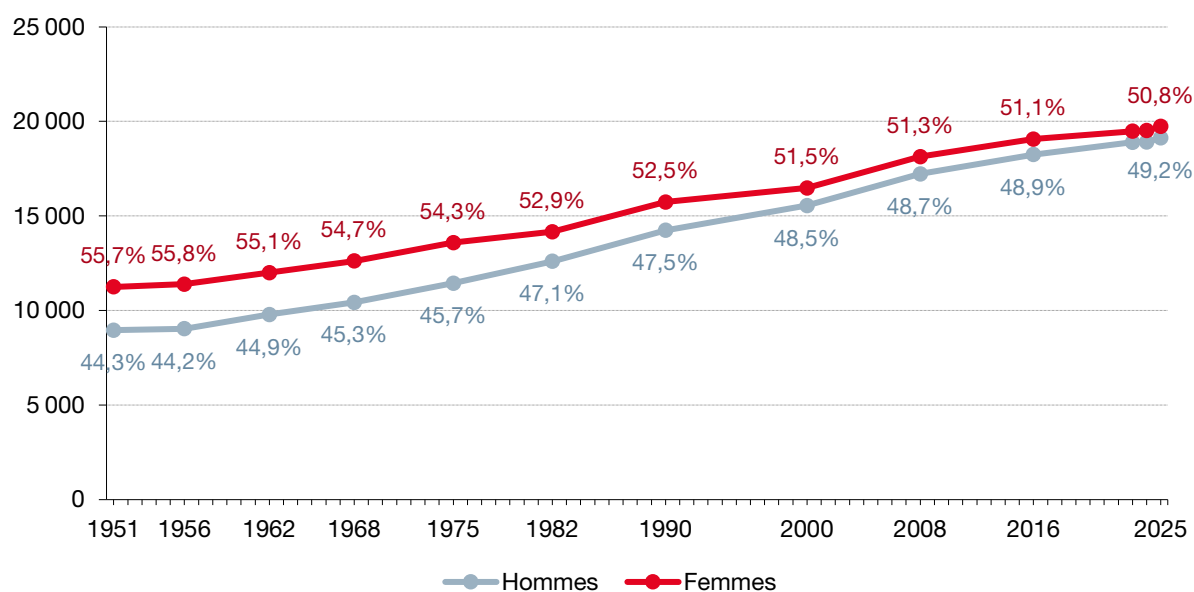
Figure 4. Répartition de la population résidente par sexe 2025



Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Les femmes représentent 50,8 % de la population résidente à Monaco en 2025, soit 19 730 femmes pour 19 127 hommes.

Figure 5. Évolution de la répartition de la population résidente par sexe de 1951 à 2025



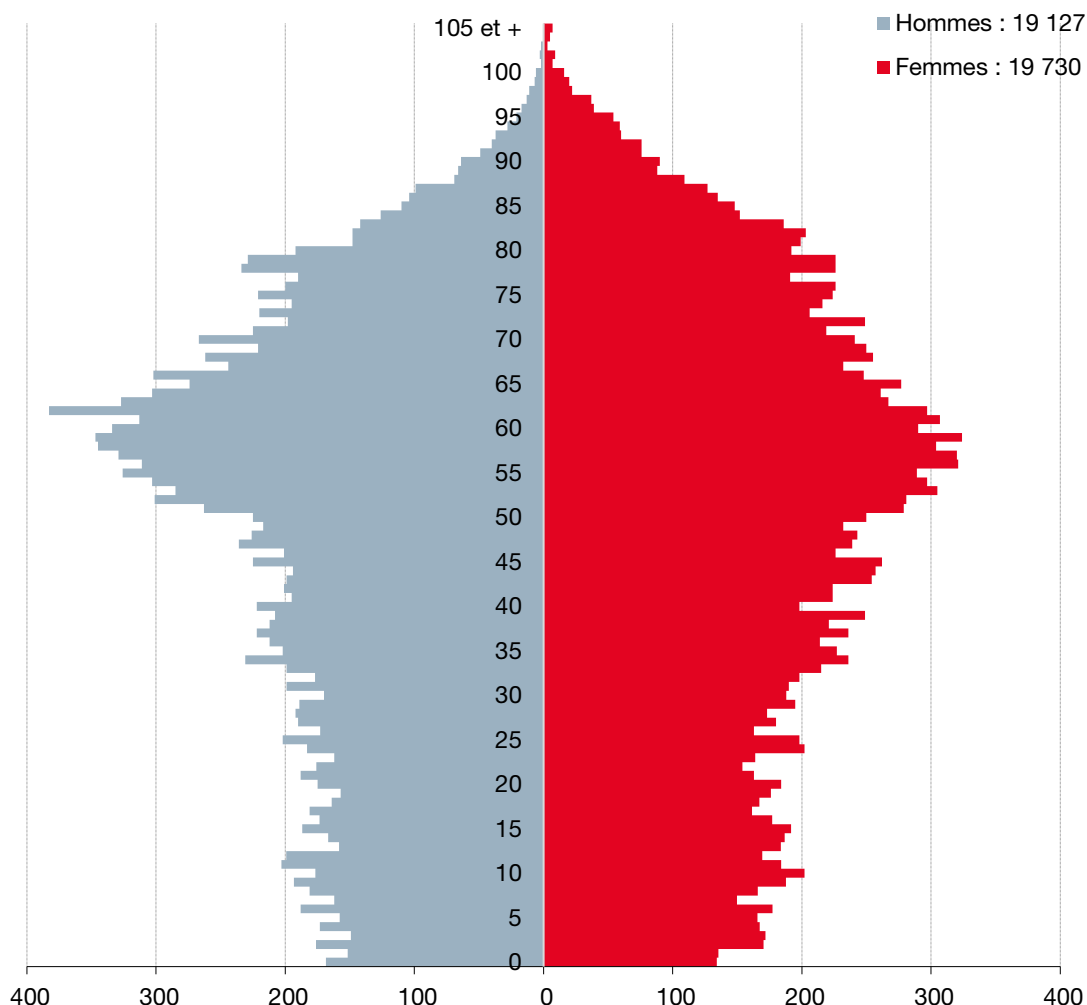
Source : IMSEE – Recensements de la population

Depuis 1951, la répartition entre hommes et femmes tend à s'équilibrer. L'écart entre les deux sexes était de 11,4 points en 1951 et de 5,0 points en 1990. En 2025, il n'est plus que de 1,6 point.

1.4. Une population résidente vieillissante

La pyramide des âges des résidents de Monaco présente une forme atypique, caractérisée par une forte proportion de personnes âgées de 45 à 64 ans.

Figure 6. Pyramides des âges des résidents en 2025 (en nombre)



Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Avant 30 ans, la pyramide présente une répartition très équilibrée entre les femmes et les hommes, avec des effectifs stables oscillant entre 150 et 200 personnes par âge et par sexe.

La tranche d'âge comprise entre 50 et 70 ans enregistre les effectifs les plus élevés, avec au minimum 220 personnes par âge et par sexe, atteignant jusqu'à 383 hommes (à 62 ans) contre 324 femmes (à 59 ans), ce qui met en évidence une prédominance masculine au sein de ces âges.

À partir de 70 ans, les femmes deviennent majoritaires parmi la population résidente : elles représentent 54,1 % des personnes de 70 ans et plus.

60 centenaires sont recensés en 2025, soit moins de 0,2 % de la population.

Tableau 2. Population résidente par tranche d'âge et par sexe en 2025

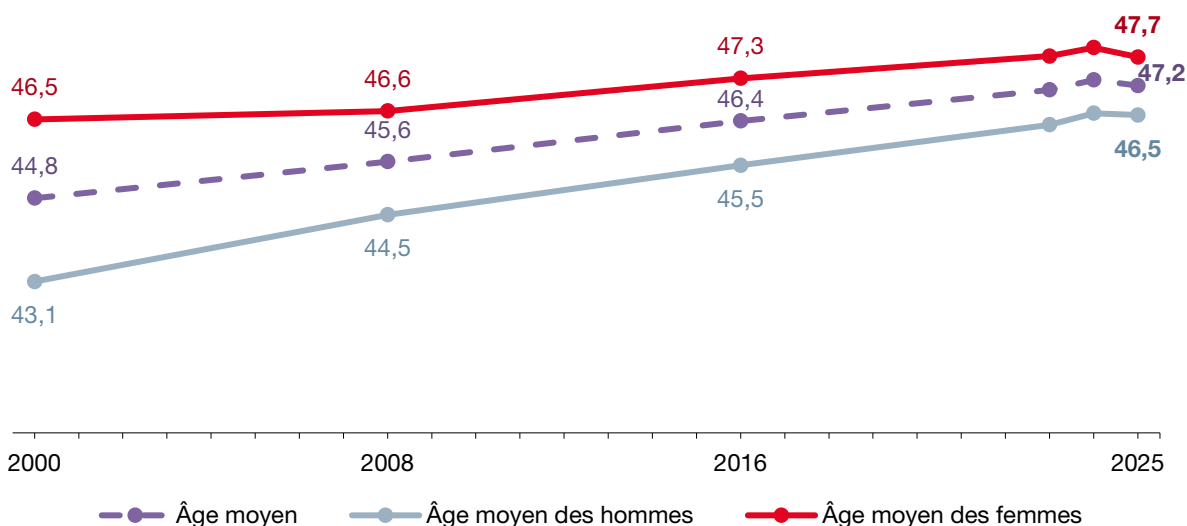
	Hommes	Femmes	Ensemble	% Hommes	% Femmes	% Ensemble
0 à 16 ans	2 966	2 920	5 885	15,5%	14,8%	15,1%
17 à 24 ans	1 386	1 372	2 758	7,2%	7,0%	7,1%
25 à 34 ans	1 922	1 936	3 858	10,0%	9,8%	9,9%
35 à 44 ans	2 067	2 304	4 371	10,8%	11,7%	11,2%
45 à 54 ans	2 482	2 614	5 096	13,0%	13,2%	13,1%
55 à 64 ans	3 318	2 980	6 298	17,3%	15,1%	16,2%
65 à 74 ans	2 408	2 393	4 801	12,6%	12,1%	12,4%
75 ans et +	2 578	3 212	5 790	13,5%	16,3%	14,9%
Total	19 127	19 730	38 857	100%	100%	100%

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

En 2025, près de 5 800 personnes, soit 14,9 % de la population, sont âgées de 75 ans et plus. Cette tranche d'âge est celle où l'écart entre les femmes et les hommes est le plus marqué, les femmes y représentant 16,3 % de la population féminine contre 13,5 % pour les hommes.

Parallèlement, les résidents âgés de moins de 16 ans représentent 15,1 % de la population, soit une proportion quasiment équivalente à celle des 75 ans et plus.

Figure 7. Évolution de l'âge moyen des résidents par sexe de 2000 à 2025



Source : IMSEE – Recensements de la population

Malgré une légère baisse pour la première fois depuis 2000, l'âge moyen des résidents est de 47,2 ans en 2025 (47,7 ans chez les femmes contre 46,5 ans chez les hommes). Il a progressé de 2 ans et demi depuis 2000.

L'écart entre les deux sexes s'est nettement réduit depuis 2000, passant de 3,3 ans en faveur des femmes à 1,2 an en 2025.

1.5. Un résident majeur sur deux est marié

Cinq situations familiales distinctes existent dans le droit monégasque :

- célibataire : personne qui n'a jamais été mariée ;
- marié : personne unie par le mariage à une autre, qui n'est pas du même sexe ;
- veuf : personne dont le conjoint est décédé ;
- divorcé : personne dont le mariage a été dissous par jugement ou convention de divorce, porté en marge de l'acte de mariage et de l'acte de naissance ;
- séparé : personne mariée pour laquelle la mention d'un jugement de séparation de corps a été portée en marge de l'acte de mariage.

Tableau 3. Répartition de la population résidente par situation familiale 2024 et 2025

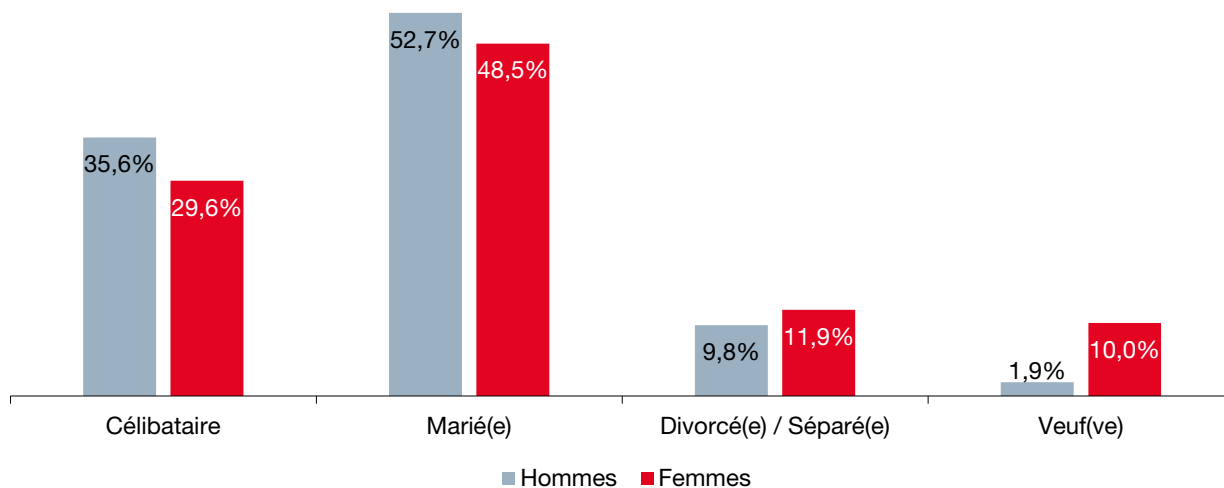
	2024	2025	Répartition	Variation 24/25
17 ans et moins	6 198	6 228		0,5%
Célibataire	10 306	10 618	32,5%	3,0%
Marié(e)	16 328	16 499	50,6%	1,0%
Divorcé(e) / Séparé(e)	3 523	3 533	10,8%	0,3%
<i>Divorcé(e)</i>	3 171	3 192	9,8%	0,7%
<i>Séparé(e)</i>	352	341	1,0%	-3,2%
Veuf(ve)	2 067	1 980	6,1%	-4,2%
Total	38 423	38 857		1,1%

Note : Pourcentages calculés sur la population âgée de 18 ans ou plus.

Source : IMSEE – Recensements de la population

En 2025, parmi les 32 629 résidents majeurs, plus de la moitié sont mariés (16 499) et près du tiers sont célibataires (32,5 %).

Figure 8. Situation familiale des résidents majeurs par sexe en 2025



Note : Pourcentages calculés sur la population âgée de 18 ans ou plus.

Source : IMSEE – Recensements de la population

Les hommes sont proportionnellement plus souvent mariés que les femmes (52,7 % contre 48,5 %), tandis que ces dernières sont légèrement plus nombreuses à être divorcées ou séparées, et nettement plus souvent veuves.

1.6. Monégasques, Français et Italiens sont les trois principales nationalités

En 2025, Monaco, cité-État cosmopolite, accueille 144 nationalités différentes sur son territoire de 2 km².

Tableau 4. Nationalités les plus représentées des résidents, taux de plurinationalité, répartition par sexe et âge moyen en 2025

	Nombre	Part dans la population totale	% de plurinationalités	Part des hommes	Part des femmes	Âge moyen
Monégasque	9 333	24,0%	n.a.	46,0%	54,0%	45,4
Français(e)	8 270	21,3%	6,9%	48,1%	51,9%	46,3
Italien(ne)	7 559	19,5%	11,0%	54,1%	45,9%	48,6
Britannique	3 081	7,9%	23,4%	54,5%	45,5%	49,2
Suisse	1 237	3,2%	25,1%	52,0%	48,0%	53,0
Russe	1 209	3,1%	41,9%	41,5%	58,5%	42,0
Belge	1 038	2,7%	9,5%	53,2%	46,8%	51,5
Allemand(e)	986	2,5%	15,3%	51,0%	49,0%	48,1
Néerlandais(e)	503	1,3%	9,0%	53,3%	46,7%	52,7
Portugais(e)	492	1,3%	12,9%	52,0%	48,0%	42,9
Américain(e)	485	1,2%	43,8%	39,8%	60,2%	41,5
Grec(que)	454	1,2%	15,8%	54,2%	45,8%	51,6
Canadien(ne)	416	1,1%	40,3%	50,6%	49,4%	51,3
Espagnol(e)	366	0,9%	31,3%	53,3%	46,7%	47,9
Ukrainien(ne)	361	0,9%	15,9%	33,8%	66,2%	34,6
Suédois(e)	350	0,9%	13,4%	47,5%	52,5%	44,1
Australien(ne)	276	0,7%	36,7%	54,2%	45,8%	44,9
Danois(e)	269	0,7%	8,2%	58,5%	41,5%	44,1
Roumain(e)	261	0,7%	15,8%	34,6%	65,4%	40,4
Autrichien(ne)	233	0,6%	14,9%	57,2%	42,8%	48,6
Chypriote	225	0,6%	71,4%	53,9%	46,1%	41,1
Irlandais(e)	223	0,6%	36,6%	54,7%	45,3%	49,0
Libanais(e)	223	0,6%	44,6%	50,5%	49,5%	51,5
Brésilien(ne)	214	0,6%	56,9%	40,2%	59,8%	42,8
Philippin(e)	205	0,5%	4,9%	27,0%	73,0%	52,1
Israélien(ne)	191	0,5%	68,1%	55,3%	44,7%	48,6
Polonais(e)	189	0,5%	23,7%	43,3%	56,7%	43,6
Turc(que)	182	0,5%	56,9%	54,0%	46,0%	57,0
Marocain(e)	179	0,5%	14,0%	42,1%	57,9%	54,6
Maltais(e)	129	0,3%	70,9%	48,7%	51,3%	45,0

Note : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. En revanche, les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans "Monégasque".

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Avec 9 333 personnes en 2025 soit près du quart de la population résidente, les Monégasques demeurent la première nationalité en Principauté depuis 2023. Ils devancent les Français (8 270) et les Italiens (7 559). Les Britanniques dépassent les 3 000 personnes, tandis que les communautés suisse, russe et belge regroupent chacune entre 1 000 et 1 300 ressortissants.

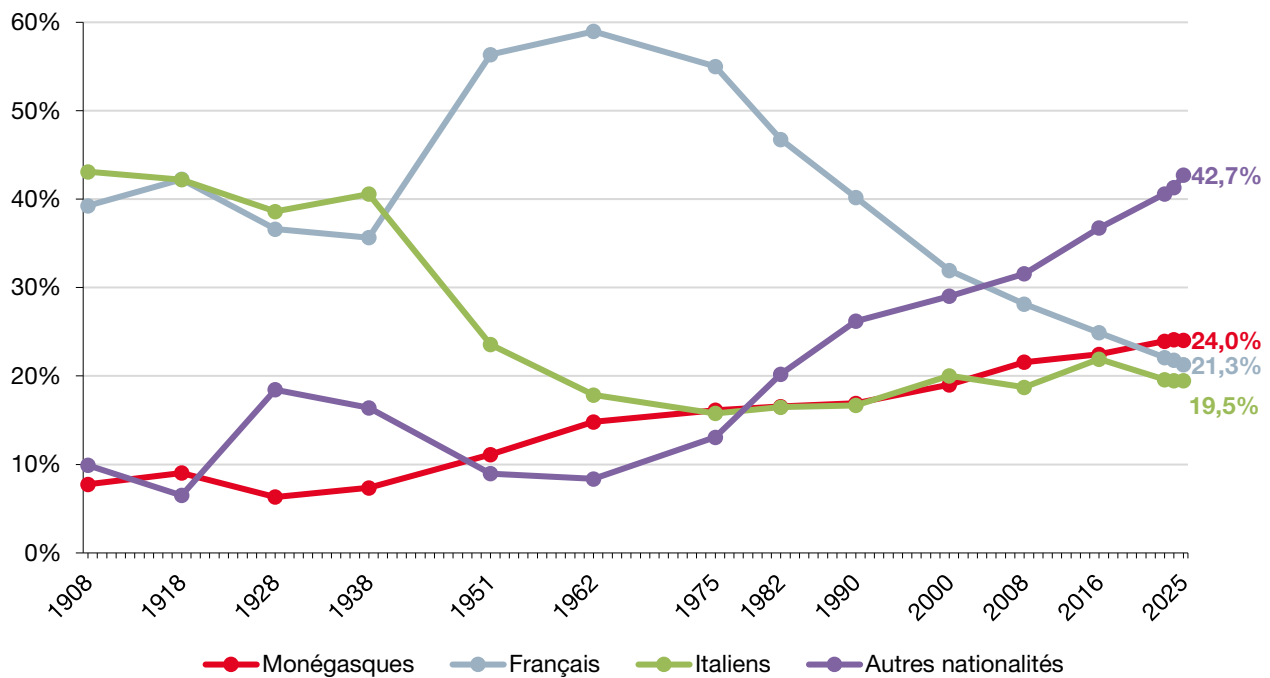
Les Chypriotes, les Maltais et les Israéliens sont les nationalités du top 30 comptant le plus de plurinationaux (sept résidents sur dix). Les Danois ont la plus forte proportion d'hommes (58,5 %) tandis que les Philippins ont la population la plus féminisée (73,0 %).

Les Monégasques et les Français ont un âge moyen relativement proche (respectivement 45,4 ans et 46,3 ans). Les Ukrainiens ont la moyenne d'âge la plus jeune, avec 34,6 ans, tandis que les Turcs affichent la plus élevée, à 57,0 ans.

1.7. L'essor des communautés internationales au fil des recensements

L'évolution de la population au cours du temps résulte de différents phénomènes, dont les principaux sont le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur la période) et le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs sur le territoire). S'agissant des statistiques par nationalité, l'acquisition de la nationalité monégasque (par naturalisation ou mariage) peut également entrer en ligne de compte.

Figure 9. Évolution des nationalités les plus représentées de 1908 à 2025



Note : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. En revanche, les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans "Monégasque". Ainsi le total des parts présentées est supérieur à 100 %.

Source : IMSEE – Recensements de la population

Les Monégasques sont depuis 2023 la première nationalité représentée en Principauté, qui atteint 24,0 % de la population en 2025. Historiquement minoritaires (moins d'un résident sur dix entre 1908 et 1938), leur part a augmenté de façon continue depuis.

À l'inverse, la part des Français, qui constituait près de 60 % des résidents en 1962, poursuit son recul, ne représentant plus que 21,3 % en 2025. La proportion d'Italiens reste relativement stable sur le long terme, atteignant désormais 19,5 %.

La part des autres nationalités n'a cessé de croître depuis les années 1960 : elle représentait moins de 10 % de la population à l'époque, contre 42,7 % en 2025.

Tableau 5. Nombre de ressortissants des 30 nationalités les plus représentées en 2016, 2024 et 2025

	2016	2024	2025	Var 24/25 en valeur	Var 16/25 en valeur
Britannique	2 795	2 918	3 081	+163	+285
Italien(ne)	8 172	7 482	7 559	+76	-615
Monégasque	8 378	9 262	9 333	+71	+954
Allemand(e)	907	942	986	+44	+78
Ukrainien(ne)	99	319	361	+43	+261
Canadien(ne)	311	376	416	+41	+104
Américain(e)	366	448	485	+37	+118
Chypriote	64	193	225	+32	+160
Espagnol(e)	294	334	366	+32	+71
Suisse	1 187	1 208	1 237	+28	+49
Israélien(ne)	51	164	191	+26	+139
Australien(ne)	173	251	276	+25	+102
Irlandais(e)	173	206	223	+17	+49
Brésilien(ne)	160	197	214	+17	+53
Roumain(e)	163	244	261	+17	+97
Russe	749	1 193	1 209	+16	+460
Turc(que)	90	167	182	+15	+91
Polonais(e)	123	176	189	+13	+65
Suédois(e)	323	341	350	+9	+27
Belge	1 073	1 029	1 038	+9	-36
Grec(que)	401	446	454	+8	+51
Danois(e)	248	262	269	+8	+20
Néerlandais(e)	555	496	503	+7	-53
Maltais(e)	13	125	129	+4	+115
Marocain(e)	239	180	179	-1	-61
Autrichien(ne)	238	234	233	-1	-7
Philippin(e)	167	209	205	-3	+37
Portugais(e)	523	497	492	-5	-32
Libanais(e)	195	228	223	-5	+27
Français(e)	9 286	8 371	8 270	-100	-1 017

Note 1 : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. En revanche, les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans "Monégasque".

Note 2 : Les variations négatives sont à considérer avec prudence. En effet, une partie de la baisse des ressortissants d'une nationalité peut correspondre à des résidents ayant acquis la nationalité monégasque entre 2024 et 2025.

Source : IMSEE – Recensements de la population

Entre 2024 et 2025, c'est la population britannique qui a le plus progressé avec 163 résidents supplémentaires en un an, suivie des Italiens (+76) et des Monégasques (+71).

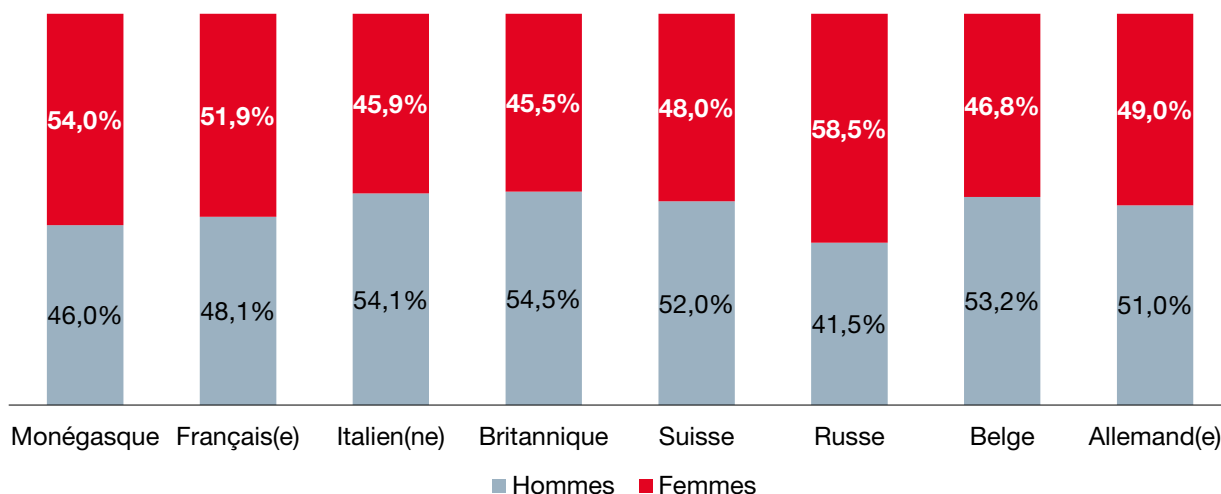
Depuis 2016, le nombre de Monégasques résidents a progressé de près de 1 000 et le nombre de ressortissants russes a progressé de 460 personnes.

À l'inverse, le nombre de Français a diminué de 100 résidents sur un an et de plus de 1 000 depuis 2016.

1.8. Des caractéristiques démographiques qui varient selon la nationalité

Certaines disparités apparaissent parmi les ressortissants des nationalités les plus représentées en 2025.

Figure 10. Répartition hommes-femmes selon la nationalité en 2025



Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Parmi les Monégasques, Français et Russes, les femmes sont plus représentées que dans l'ensemble de la population résidente (féminine à 50,8 %), atteignant 58,5 % dans cette dernière communauté. Les populations italienne, britannique, suisse, belge et allemande sont en revanche majoritairement masculines.

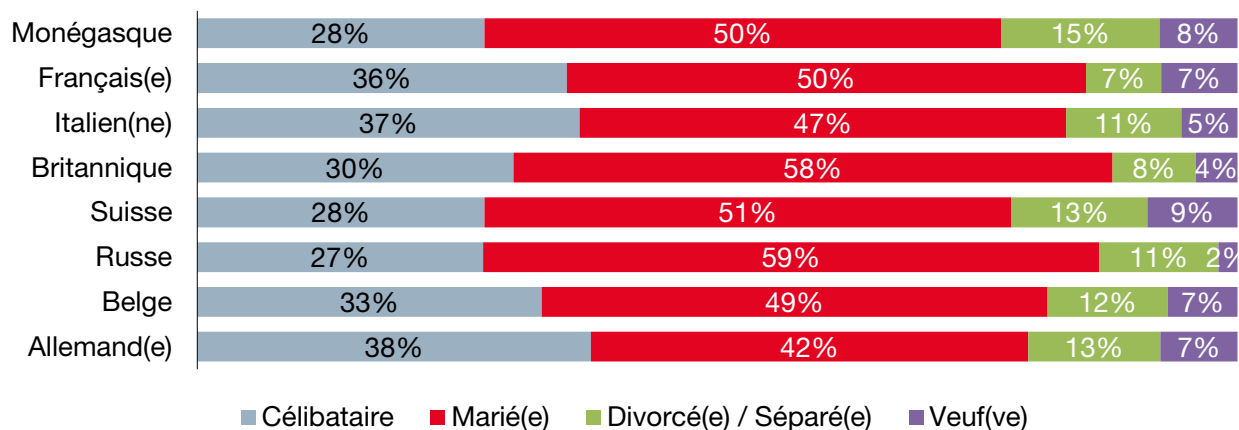
Tableau 6. Âge moyen selon le sexe et la nationalité en 2025

	Hommes	Femmes	Ensemble
Monégasque	42,7	47,8	45,4
Français(e)	43,3	49,0	46,3
Italien(ne)	49,1	48,0	48,6
Britannique	51,2	46,8	49,2
Suisse	52,3	53,7	53,0
Russe	42,0	42,0	42,0
Belge	51,4	51,6	51,5
Allemand(e)	47,0	49,3	48,1

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

L'âge moyen des ressortissants des quatre premières nationalités est proche de celle globale à deux ans près (47,2 ans pour rappel). Les résidents de nationalité suisse et belge sont en revanche nettement plus âgés en moyenne (respectivement +5,8 ans et +4,3 ans) tandis que les Russes sont plus jeunes (-5,2 ans).

Figure 11. Situation familiale des résidents majeurs selon la nationalité en 2025



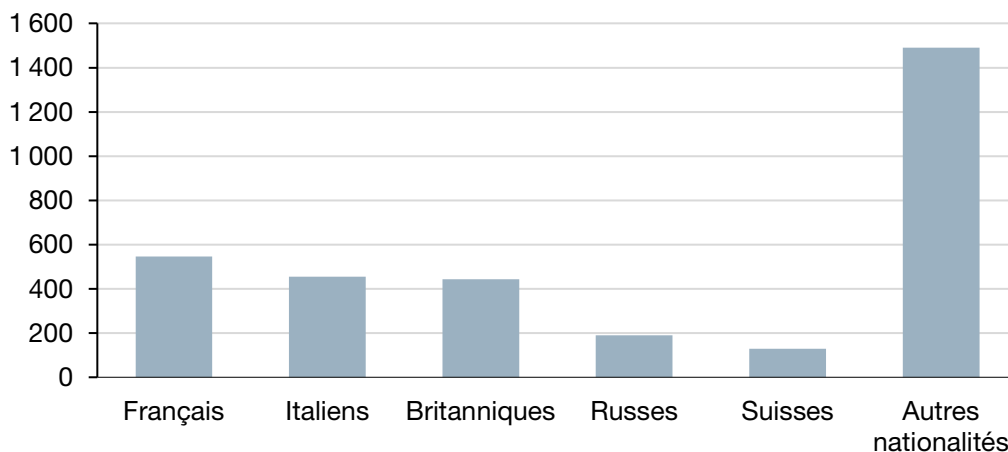
Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Les résidents britanniques et russes sont relativement plus souvent mariés que ceux des autres nationalités.

1.9. Plus de 2 700 nouveaux résidents

Parmi les personnes recensées à Monaco en 2025, plus de 2 700 (soit près de 7 %) sont des ressortissants non-Monégasques âgés de plus de 18 ans qui se sont établis en Principauté au cours des trois dernières années. Les mêmes principales nationalités (Français, Italiens, Britanniques, Russes et Suisses) sont représentées chez ces « nouveaux résidents ».

Figure 12. Répartition des nouveaux résidents selon la nationalité

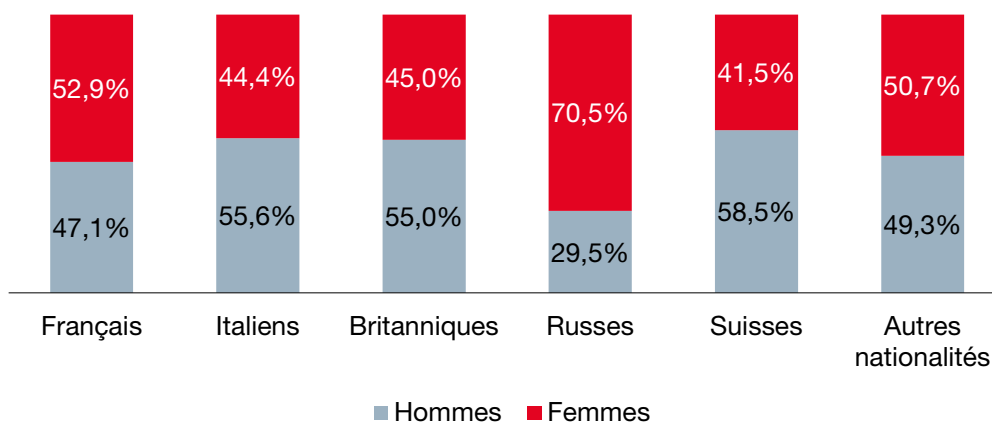


Note : Certains résidents sont plurinationaux. Ils sont alors comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités.
Champ : Résidents non-Monégasques majeurs arrivés entre 2023 et 2025.

Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2025

Bien que les Français soient la communauté qui ait le plus diminué ces dernières années² en Principauté, la majorité des étrangers majeurs qui sont devenus résidents de Monaco depuis 2023 sont de nationalité française, soit près de 550 personnes. Les Italiens et les Britanniques représentent chacun environ 450 des arrivants sur cette période. 190 Russes se sont installés en Principauté sur les trois dernières années, et près de 1 500 nouveaux arrivants étaient d'une autre nationalité.

Figure 13. Répartition des résidents majeurs arrivés entre 2023 et 2025 selon le sexe et la nationalité



Champ : Résidents non-Monégasques majeurs arrivés entre 2023 et 2025.

Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2025

Depuis 2023, les Français majeurs installés en Principauté présentent une majorité de femmes, avec 52,9 % contre 47,1 % d'hommes. Les populations italienne, britannique et suisse sont en revanche nettement plus masculines. Enfin, parmi les ressortissants majeurs de nationalité russe arrivés entre 2023 et 2025, plus de sept sur dix sont des femmes.

² Depuis 2023, le nombre de résidents français recensé a diminué de plus de 200 personnes.

Le constat précédent s'applique en ce qui concerne l'âge des nouveaux résidents pour lequel des différences apparaissent en fonction de la nationalité.

**Tableau 7. Âge moyen à l'installation des résidents majeurs arrivés entre 2023 et 2025
selon le sexe et la nationalité**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Français	41,3	38,4	39,8
Italiens	43,3	41,9	42,7
Britanniques	50,0	48,7	49,4
Russes	47,4	43,2	44,4
Suisses	49,7	48,9	49,4

Champ : Résidents non-Monégasques majeurs arrivés entre 2023 et 2025.

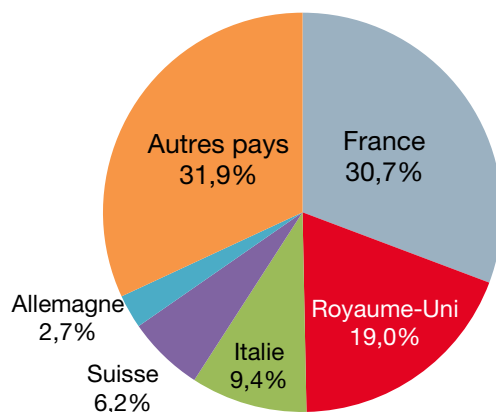
Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2025

Avec un âge moyen de 39,8 ans, les Français majeurs installés depuis 2023 sont plus jeunes que les nouveaux résidents d'autres nationalités. En revanche, les ressortissants britanniques et suisses qui se sont établis récemment en Principauté l'ont fait à un âge plus avancé avec une moyenne de 49,4 ans.

Parmi les nationalités les plus représentées chez les nouveaux arrivants, les Russes ont l'écart d'âge le plus important entre les hommes et les femmes (4,2 ans), suivis des Français (2,8 ans). Les Italiens, les Britanniques et les Suisses présentent également un écart toujours en faveur des hommes, mais plus réduit.

Toutefois, l'analyse des arrivées selon la nationalité ne suffit pas à refléter pleinement l'évolution d'une communauté. Il est également pertinent de prendre en compte le pays d'origine des nouveaux résidents pour avoir une vision plus complète. En effet, si la quasi-totalité (91,9 %) des Français majeurs qui se sont établis à Monaco depuis 2023 viennent de France, trois quarts des Britanniques résidaient auparavant au Royaume-Uni, moins de la moitié des ressortissants de nationalité italienne (47,9 %) sont originaires d'Italie et moins d'un quart des Russes proviennent de la Fédération de Russie.

Figure 14. Répartition des résidents majeurs arrivés entre 2023 et 2025 selon le pays de provenance



Champ : Résidents non-Monégasques majeurs arrivés entre 2023 et 2025.

Sources : Direction de la Sûreté Publique, IMSEE – Recensement de la population 2025

Plus de 30 % des résidents étrangers majeurs installés à Monaco après 2023 proviennent de France, pays d'origine le plus représenté. Près d'un sur cinq habitait au Royaume-Uni avant d'arriver en Principauté, et près d'une personne sur dix vivait en Italie.

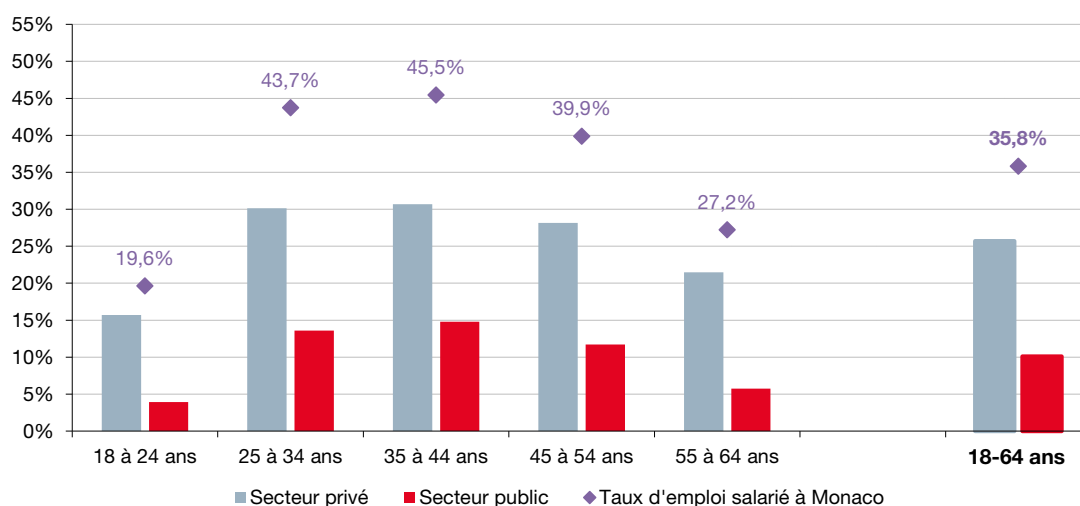
La Suisse en tant que pays d'origine est plus représentée que la nationalité helvète (respectivement 6,2 % et 4,8 %). L'Allemagne est le cinquième pays de provenance des nouveaux résidents (2,7 %). Près d'un nouveau résident sur trois provient d'un autre pays que le top 5.

1.10. Plus d'un tiers des résidents sont salariés sur le territoire de Monaco

À la fois entouré de communes françaises et proche de la frontière italienne, Monaco constitue un bassin d'emplois majeur sur la Côte d'Azur. Les entreprises et administrations monégasques emploient ainsi plus de 65 000 salariés, qui pour la très grande majorité sont domiciliés en dehors de la Principauté (près de neuf salariés sur dix ne résident pas à Monaco).

Parmi les actifs qui habitent à Monaco, les situations professionnelles sont diverses : salariés, indépendants, chefs d'entreprise, etc. En outre, ces activités peuvent s'exercer en Principauté ou au-delà. Ici, sont considérés uniquement les résidents de Monaco en âge de travailler (18-64 ans) qui occupent une activité salariée sur le territoire en 2025.

Figure 15. Taux d'emploi salarié³ à Monaco des résidents par tranche d'âge et par secteur en 2025



Sources : Caisses Sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE – Recensement de la population 2025

Le taux d'emploi salarié à Monaco des résidents âgés de 18 à 64 ans est de 35,8 % en 2025, avec 25,7 % travaillant dans le secteur privé et 10,1 % dans le secteur public. La part de résidents salariés est la plus forte entre 35 et 44 ans où plus de 30 % travaillent dans le privé et près de 15 % dans le public, soit un total de 45,5 % en emploi salarié.

Tableau 8. Taux d'emploi salarié à Monaco des résidents par tranche d'âge en 2024 et 2025

	2024	2025
18 à 24 ans	18,8%	19,6%
25 à 34 ans	45,2%	43,7%
35 à 44 ans	46,4%	45,5%
45 à 54 ans	41,1%	39,9%
55 à 64 ans	27,4%	27,2%
18-64 ans	36,5%	35,8%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, IMSEE – Recensements de la population

Le taux d'emploi salarié à Monaco des résidents est en légère baisse entre 2024 et 2025 (-0,7 point). Les évolutions sont contrastées selon l'âge : si le taux progresse chez les 18 à 24 ans, il diminue pour les tranches de 25 à 54 ans, tandis qu'il reste globalement stable chez les 55 à 64 ans.

³ Le taux d'emploi salarié à Monaco des résidents rapporte le nombre de résidents occupant un emploi salarié à Monaco (secteur privé ou public) à la population résidente totale. Il est calculé pour les tranches d'âge où les personnes sont généralement en activité, soit de 18 à 64 ans.

1.11. Les crèches de Monaco accueillent quatre résidents de 2 ans et moins sur dix

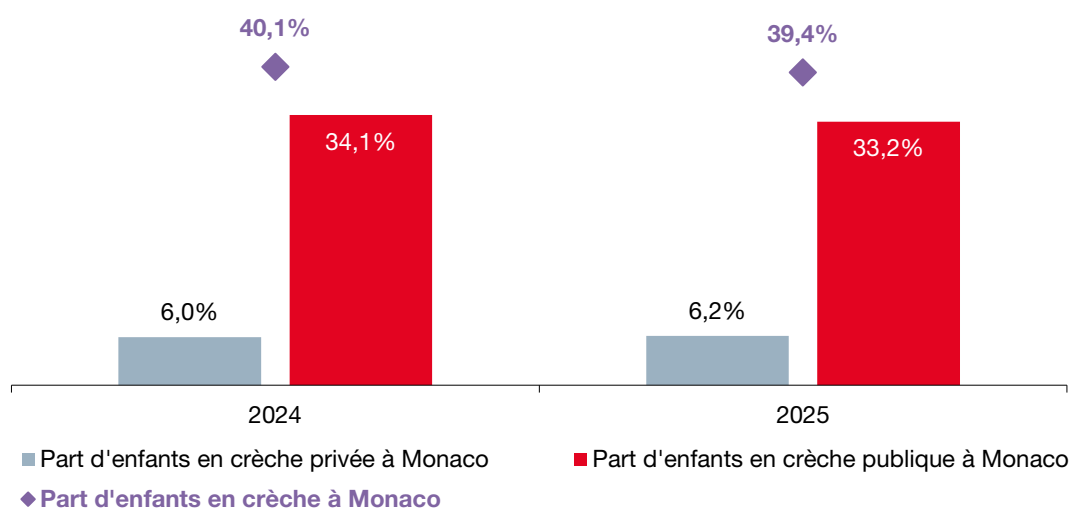
La Principauté de Monaco compte 15 structures d'accueil dédiées à la petite enfance sur son territoire, dont 13 publiques (8 crèches collectives, 1 crèche familiale, 3 microcrèches et 1 jardin d'éveil). Elles peuvent accueillir, sous certaines conditions, des jeunes enfants au-delà des seuls Monégasques ou résidents, comme c'est également le cas pour les établissements scolaires. Ici, sont considérés les enfants résidents en 2025 qui sont accueillis dans une crèche publique ou privée située à Monaco.

Tableau 9. Nombre d'enfants résidents de 0 à 2 ans accueillis en crèche à Monaco selon le secteur en 2024 et 2025

	2024	2025	Variation 24/25
Enfants résidents accueillis en crèche à Monaco	385	369	-4,2%
<i>dont en crèche publique</i>	327	311	-4,9%
<i>dont en crèche privée</i>	58	58	0,0%

Sources : Mairie de Monaco, Centre Hospitalier Princesse Grace, Croix-Rouge Monégasque, IMSEE – Recensements de la population

Figure 16. Part d'enfants résidents de 0 à 2 ans accueillis en crèche à Monaco selon le secteur en 2024 et 2025



Sources : Mairie de Monaco, Centre Hospitalier Princesse Grace, Croix-Rouge Monégasque, IMSEE – Recensements de la population

En 2025, 39,4 % des enfants de 2 ans et moins résidant à Monaco sont accueillis en crèche, en très légère diminution par rapport à 2024 (40,1 %). En parallèle, le nombre d'enfants résidents inscrits diminue (369 contre 385).

La part d'enfants accueillis en crèche privée est quasi-stable (+0,2 point) alors que celle des crèches publiques perd 0,9 point.

2. Principales caractéristiques des logements

2.1. Plus de 22 500 logements recensés à Monaco en 2025

Au-delà du dénombrement des résidents, le recensement vise également à comptabiliser les logements à usage d'habitation d'un territoire. L'approche par registres permet de disposer de cette information et concerne ceux construits au 31 décembre 2025, excluant ainsi les immeubles en chantier ou ceux qui auraient été démolis à cette date.

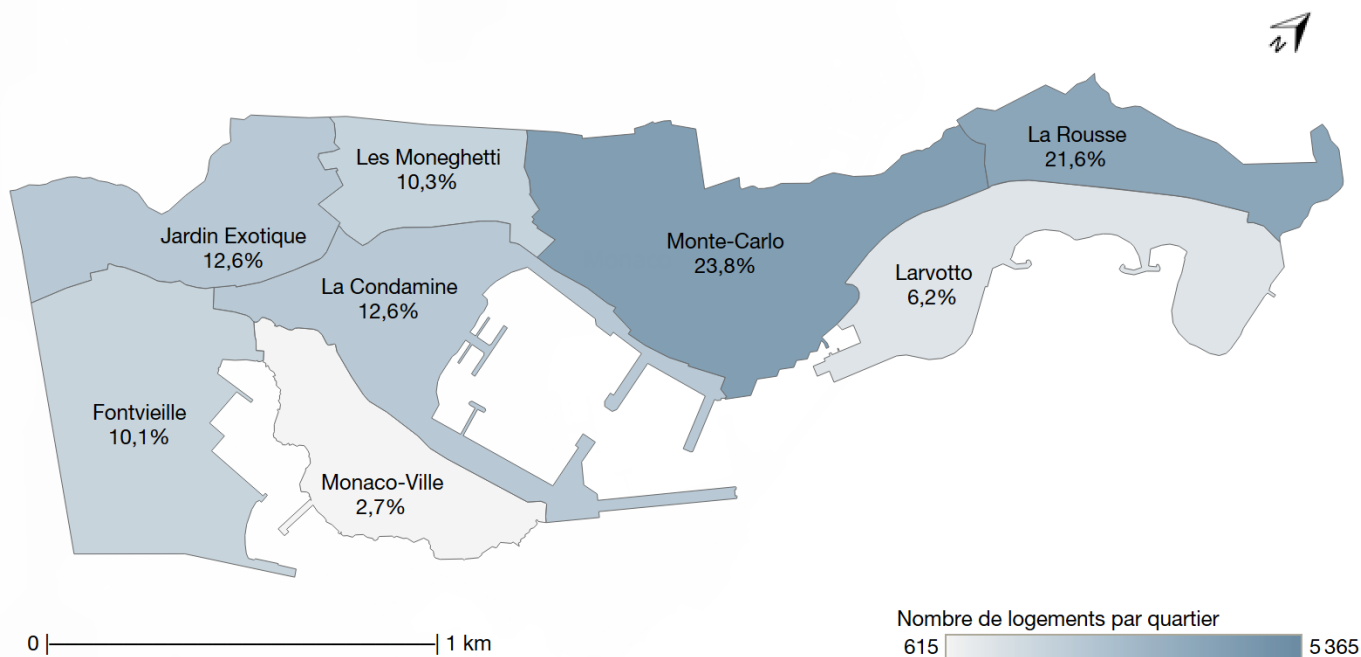
Tableau 10. Nombre de logements par quartier en 2024 et 2025

	2024	2025	Var 24/25
Monte-Carlo	5 434	5 365	-1,3%
La Rousse	4 811	4 885	1,5%
La Condamine	2 744	2 854	4,0%
Jardin Exotique	2 709	2 852	5,3%
Les Moneghetti	2 203	2 335	6,0%
Fontvieille	2 274	2 280	0,3%
Larvotto	1 392	1 391	-0,1%
Monaco-Ville	601	615	2,3%
Total	22 168	22 577	1,8%

Source : IMSEE – Recensements de la population

En 2025, la Principauté comptabilise 22 577 logements, en hausse de 1,8 % sur un an.

Figure 17. Répartition des logements par quartier en 2025



Note : Les quartiers sont ceux définis par l'Ordonnance Souveraine n°4.481 du 13 septembre 2013. Le « Ravin Sainte-Dévote » a été intégré au quartier « Les Moneghetti ».

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

Les quartiers de Monte-Carlo et de La Rousse regroupent à eux deux plus de 10 200 logements (45,4 %). Larvotto est, avec Monaco-Ville, le quartier avec le moins d'habitations (respectivement 1 391 et 615).

Les quatre autres quartiers (La Condamine, Jardin Exotique, Les Moneghetti et Fontvieille) comptent chacun entre 2 200 et 2 900 logements.

2.2. La grande majorité des logements de Monaco sont dans le secteur privé

Dans cette partie, les logements, quel que soit leur secteur de réglementation, sont différenciés en fonction de leur propriétaire : d'un côté, le parc domanial constitué de logements appartenant à l'État monégasque et de l'autre, le secteur privé.

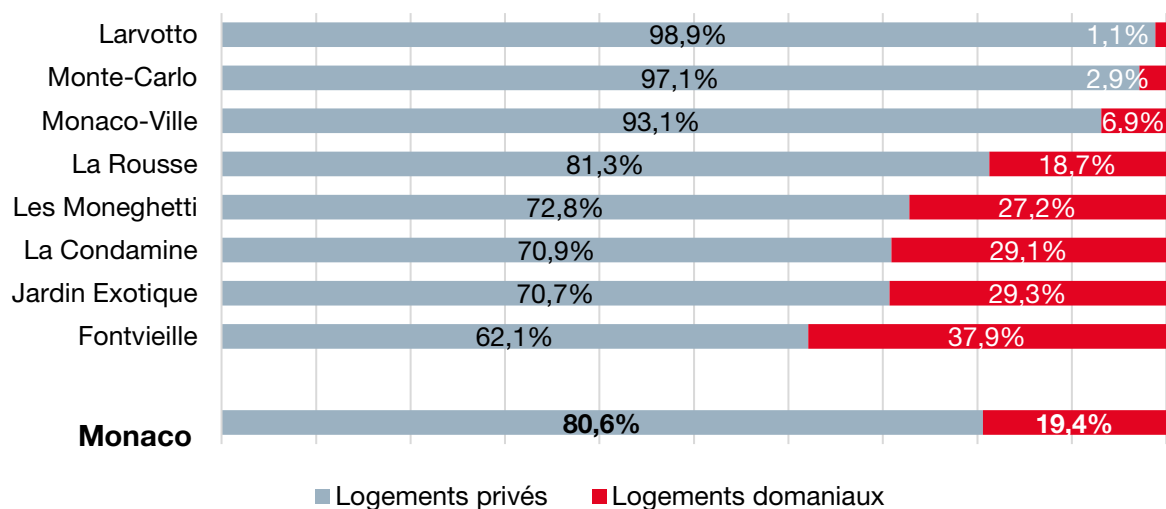
Tableau 11. Nombre de logements par quartier et par secteur en 2025

	Nombre de logements privés	Nombre de logements domaniaux	Nombre total de logements
Monte-Carlo	5 193	172	5 365
La Rousse	3 979	906	4 885
La Condamine	2 029	825	2 854
Jardin Exotique	1 915	937	2 852
Les Moneghetti	1 719	616	2 335
Fontvieille	1 414	866	2 280
Larvotto	1 375	16	1 391
Monaco-Ville	573	42	615
Total	18 197	4 380	22 577

Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

En 2025, la Principauté compte près de 18 200 logements privés (80,6 %) et 4 380 domaniaux (19,4 %). Le Jardin Exotique est dorénavant le quartier qui possède le plus de logements propriété de l'État (937).

Figure 18. Répartition des logements privés et domaniaux par quartier en 2025



Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

D'importantes disparités existent entre les quartiers en matière de logements domaniaux. Fontvieille affiche la plus forte proportion, avec 37,9 % de ses logements appartenant à l'État, suivi par le Jardin Exotique, La Condamine et Les Moneghetti, où environ trois logements sur dix sont également des propriétés étatiques.

Monte-Carlo, malgré ses 5 365 logements, ne comptabilise que 172 domaniaux, soit 2,9 %. Le Larvotto est le quartier ayant la part de logements domaniaux la plus faible (1,1 %).

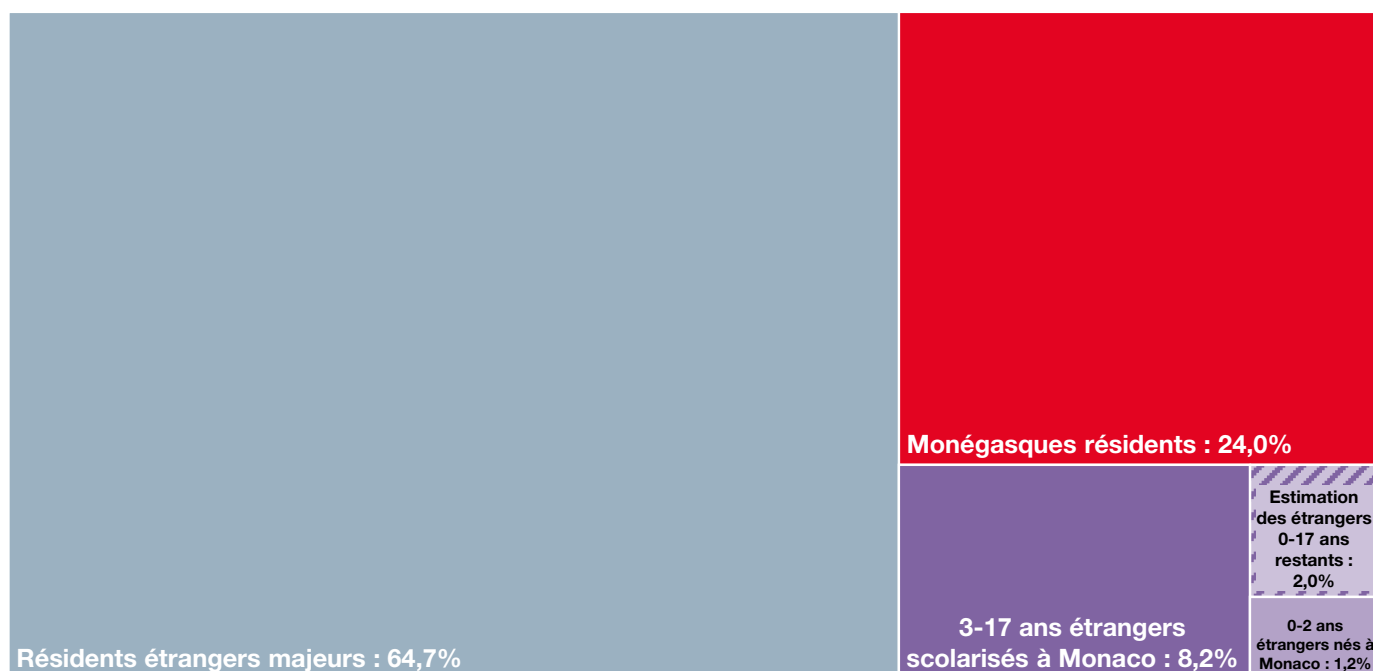
Notes méthodologiques

Le recensement basé sur les registres consiste à assembler les différentes bases de données et systèmes d'information existants, à savoir :

- Données des nationaux monégasques du Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco ;
- Données des cartes de séjour de la Direction de la Sûreté Publique (DSP) ;
- Données des élèves scolarisés à Monaco de la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) ;
- Données des naissances à Monaco du Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco.

La population restante (mineurs étrangers de 3 à 17 ans non scolarisés en Principauté, enfants étrangers nés hors Monaco entre 2023 et 2025) est estimée à partir des données du Recensement 2016.

Répartition de la population résidente 2025



Source : IMSEE – Recensement de la population 2025

L'objectif est de constituer une base de données réunissant un maximum d'informations communes aux différents registres. Pour cela, les variables retenues pour chaque observation sont :

- l'âge ;
- le sexe ;
- le nombre de nationalités différentes ;
- la ou les nationalités (de 1 à 4, correspondant au maximum de plurinationalités observé pour un même résident dans les fichiers sources utilisés) ;
- la situation familiale.

► Les nationaux monégasques

Le Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco assure la mise à jour du sommier (registre des personnes de nationalité monégasque), contenant notamment comme information l'adresse de chaque personne. **Seuls les nationaux monégasques déclarant résider en Principauté sont pris en compte dans cette base utilisée pour le Recensement.**

La situation familiale des Monégasques est connue uniquement pour la population complète, sans précisions concernant la résidence. Ainsi, pour chaque combinaison âge/sexe, le pourcentage de résidents est appliqué à la répartition par situation familiale.

► Les étrangers de plus de 18 ans

La DSP délivre une carte de séjour à toute personne de nationalité étrangère âgée d'au moins 16 ans, qui souhaite séjourner à Monaco plus de trois mois ou désirant y établir sa résidence. Pour éviter tout double comptage avec le registre des élèves scolarisés, **seuls les résidents étrangers de 18 ans et plus titulaires d'une carte de séjour sont pris en compte dans le Recensement.**

► Les étrangers âgés de 3 à 17 ans

Les 3-17 ans étrangers scolarisés à Monaco

La DENJS dispose de la base de l'ensemble des élèves scolarisés en Principauté de Monaco et relevant des secteurs public et privé (sous et hors contrat). Pour éviter tout double comptage avec le registre des élèves scolarisés, notamment avec le registre des cartes de séjour, **seuls les élèves résidents de nationalité étrangère âgés de 3 et 17 ans inclus sont pris en compte dans cette base pour le Recensement.**

Les 3-17 ans étrangers non scolarisés à Monaco

Les enfants étrangers de 3 à 17 ans non scolarisés en Principauté ont été estimés à partir du pourcentage d'enfants non scolarisés en Principauté observé au Recensement 2016.

La population de 3 à 5 ans a été isolée, étant donné la variation importante de ce taux à ces âges, due à l'entrée progressive des enfants à l'école maternelle : 25,3 % à 3 ans, 13,1 % à 4 ans et 7,9 % à 5 ans. Le taux observé en 2016 pour la population de 6 à 10 ans (11,5 %) a été appliqué pour estimer les mineurs étrangers de 6 à 10 ans non scolarisés en Principauté et de même pour ceux de 11 à 17 ans (17,7 %).

► Les moins de 3 ans

Le Service de l'État Civil et de la Nationalité de la Mairie de Monaco a également pour mission d'enregistrer les événements de vie survenant sur le territoire, comme notamment les naissances. Pour dénombrer les enfants de 0 à 2 ans de nationalité étrangère nés et résidant en Principauté (père ou mère résidents), **seules les naissances survenues à Monaco entre 2023 et 2025 sont prises en compte dans cette base pour le Recensement.**

Enfin, les enfants étrangers nés hors Monaco entre 2023 et 2025 ont été estimés à partir de la part d'enfants étrangers âgés de moins d'un an et nés hors Monaco recensés en 2016.

La nationalité de ces enfants a été déterminée à partir de la répartition observée parmi les 6-16 ans, population connue la plus proche en âge. Seules les 30 combinaisons de nationalités les plus répandues ont été considérées.

► Répartition par quartier des résidents

Les logements

Deux sources de données sont utilisées pour les données logement :

- Base adresse de la Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), qui recense tous les bâtiments de Monaco et le nombre d'appartements privés et domaniaux dans chacun ;
- Export de l'Administration des Domaines de l'ensemble des logements domaniaux.

Cette deuxième source remplace les données relatives aux logements domaniaux de la base adresse de la DPUM.

Les résidents

Pour estimer le nombre de résidents par quartier, la répartition des logements en 2025 ainsi que la taille des ménages par quartier établie au recensement 2016 sont utilisés.

En multipliant le nombre de logements par la taille des ménages, une population projetée est obtenue, ce qui permet de déterminer la répartition par quartier.

L'estimation de la population résidente par quartier est obtenue en appliquant cette répartition à la population réelle du recensement 2025 (38 857).

Recensement de la population 2025

Mai 2026

Pour consulter les publications de l'IMSEE : imsee.mc/publications

Pour suivre l'agenda de l'IMSEE : imsee.mc/agenda

Pour s'abonner à la newsletter de l'IMSEE : imsee.mc/newsletters

Pour consulter notre page LinkedIn : linkedin.com/company/imsee

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
9 rue du Gabian
98000 MONACO
imsee.mc

